



*Cela pourrait créer une autre mini révolution  
en Amérique Latine :*

**Cuba *pourrait devenir*  
*le* premier pays d'Amérique Latine  
*à reconnaître des droits égaux*  
aux couples de même sexe**

Un projet de loi, qui reconnaîtrait les mêmes droits aux couples de même sexe qu'aux couples de sexe opposé, y compris en matière d'adoption, est présentement à l'étude au sein de l'Assemblée Nationale de Cuba.

Advenant son adoption, Cuba deviendrait alors le premier pays d'Amérique Latine à aller dans ce sens. Dans cette partie du monde, cela constituerait en soi une mini révolution et cela confirmerait en même temps à quel point Cuba continue toujours à jouer un rôle de premier plan pour faire avancer l'égalité et la justice dans le monde, y compris dans des domaines où il existe toujours beaucoup de préjugés.



Le projet de loi est actuellement devant la Commission permanente des affaires juridiques et constitutionnelles de l'Assemblée nationale cubaine. À moins d'imprévu, celui-ci devrait être entériné par les députés d'ici à la fin de 2007.

Ce projet de loi est officiellement endossé par la Fédération des femmes cubaines et sa marraine est nulle autre que Mariela Castro Espin, la fille de l'actuel président par intérim et frère de Fidel Castro, Raul Castro. Sa mère, une autre figure de proue de la révolution cubaine, mais qui vient malheureusement de mourir, était Vilma Espin. Pendant des années, Vilma Espin s'était fait connaître pour son rôle dans la lutte pour les droits des femmes.

Vilma Espin avait, de surcroît, joué un rôle important dans le combat pour obtenir, à la fin des années 70, la décriminalisation de l'homosexualité.

La loi cubaine ne reconnaît pas encore les couples de même sexe, même si l'homosexualité est maintenant décriminalisée depuis près de 30 ans dans ce pays. Avec la réforme proposée, non seulement la réalité des couples de même sexe serait désormais reconnue par la loi, mais ceux-ci disposeraient désormais des mêmes droits et privilèges que les couples de sexe opposé.

Les unions libre, que ce soit de même sexe ou de sexe opposé, seraient tout autant protégées et ces droits incluraient jusqu'à et y compris les droits à l'adoption.

Interrogée à propos de ce projet de loi, Mariela Castro Espin a surtout insisté sur le fait qu'il était grand temps de mettre un terme à la discrimination et à l'exclusion sous toute ses formes, y compris en matière d'orientation sexuelle. Mariela Castro Espin est elle-même la directrice d'un organisme appelé Cenesex et dont la mission est de favoriser à large échelle, au sein de la société cubaine, l'éducation sexuelle.



Les Cubains sont les premiers à reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire pour faire avancer, chez eux, la lutte pour le progrès social. Ce qui les avantage, c'est le fait qu'il existe une réelle volonté politique, y compris au sein des plus hautes sphères du gouvernement, pour toujours faire avancer ce combat.

Le projet de loi ne propose pas une modification en tant que telle de la définition de la famille, un concept actuellement enchâssé dans la Constitution du pays et qui inclut de manière explicite une référence aux couples de sexe opposé. Par contre, il éliminerait toute forme de discrimination basée sur l'orientation sexuelle ce qui serait, en soi, un très important pas en avant.

Les droits des transsexuels seraient également mieux protégés. D'ores et déjà, et dans les faits, ceux et celles qui désirent changer de sexe, peuvent le faire ; cela se fait déjà dans les hôpitaux cubains; mais la loi cubaine traîne toujours de la patte à cet égard.

En plus de reconnaître qu'il n'existe plus un seul modèle de famille, le projet de loi prévoit aussi plusieurs autres mesures visant à mieux adapter à cette réalité toute une série de domaines et de champs d'activités où il existerait toujours différentes formes de discrimination à cet égard . On parle entre autres des soins pour personnes âgées, le soutien aux personnes handicapées, la violence dans les couples et les familles, et les questions d'adoption.

À cause d'un certain nombre de préjugés encore très forts au sein de la société cubaine, le projet de loi suscite des objections. Il possède en même temps, en particulier au sein du Parti communiste cubain, d'importants supporteurs.

Si ce projet de loi devient effectivement réalité, cela aidera grandement la lutte menée ailleurs en Amérique Latine pour mettre fin à toute forme de discrimination et d'exclusion, basée sur l'orientation sexuelle. Bien qu'aucun autre pays en Amérique Latine n'ait encore formellement reconnu les droits des couples de même sexe, au Brésil, en Argentine, au Costa Rica, ainsi qu'en Colombie, les batailles à ce sujet commencent à prendre de l'ampleur.